

# **Etat des lieux de l'offre en Soins Oncologiques de Support (SOS) en Auvergne-Rhône-Alpes Département de l'Ardèche**

---

Juillet 2025

---

# Sommaire

<b>1. Contexte .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Eléments de méthodologie .....</b>	<b>3</b>
<b>3. Analyse de l'offre en SOS en Ardèche.....</b>	<b>5</b>
3.1    Typologie des répondants.....	5
3.2    Répartition géographique de l'offre en SOS en Ardèche .....	6
3.3    Les SOS proposés et envisagés en Ardèche versus ARA .....	17
3.4    Le profil des bénéficiaires e Ardèche versus ARA.....	19
3.5    La répartition du moment de la prise en charge de chaque SOS en Ardèche versus ARA.....	20
3.6    Les professionnels intervenant pour chaque SOS en Ardèche .....	23
3.7    Les modalités de prise en charge en Ardèche versus ARA .....	25
3.8    Les lieux de prise en charge en Ardèche versus ARA .....	26
<b>4. Synthèse.....</b>	<b>28</b>
<b>Annexe.....</b>	<b>30</b>
Détail des professionnels intervenant répertoriés dans la rubrique "Autre" .....	30
Détail des intervenants par type de SOS et de structures .....	30

## 1. Contexte

Les soins oncologiques de support (SOS) sont définis comme « l'ensemble des soins et soutiens nécessaires aux personnes malades tout au long de la maladie conjointement aux traitements oncologiques ou onco-hématologiques spécifiques lorsqu'il y en a ».

L'INCa a défini un panier référentiel avec **un socle de base de 4 soins de support** (prise en charge de la douleur, de la diététique, du soutien psychologique, prise en charge sociale, familiale et professionnelle), complété par **un socle complémentaire de 5 soins de support** (activité physique adaptée, les conseils d'hygiène de vie, le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer, le soutien à la mise en œuvre de la préservation de la fertilité et la prise en charge des troubles de la sexualité). Par ailleurs, il est envisagé dans le cadre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030 de rajouter les **soins de socio-esthétiques**.

Les soins oncologiques de support constituent un maillon majeur du parcours cancer des patients atteints d'un cancer à la fois en amont, pendant et après les traitements actifs. Leur accessibilité géographique, la visibilité et la répartition adaptée de l'offre aux besoins sur le territoire sont un enjeu crucial.

Afin d'améliorer la qualité de vie des patients atteints de cancer et pour répondre à cet enjeu, la stratégie cancers Auvergne Rhône-Alpes 2022-2025, déclinaison régionale de la stratégie décennale, a inscrit comme action celle de : Structurer l'offre de soins de support et garantir sa couverture régionale y compris l'accompagnement et le soutien aux aidants dont la visibilité de l'offre associative.

Dans ce cadre, **l'ARS a lancé un état des lieux de l'offre en SOS en Auvergne Rhône Alpes, en établissements de santé et en associations**.

## 2. Eléments de méthodologie

L'objectif poursuivi était de réaliser un état des lieux des SOS en ARA au 31/12/2023 **afin de rendre lisible et visible l'offre en soins oncologiques de support de notre région et identifier d'éventuels besoins non couverts**.

Le périmètre de cet état des lieux a concerné les 9 SOS du panier référentiel de l'INCa auxquels ont été ajoutés les soins de socio-esthétiques soit **10 SOS au total**.

Les structures cibles étaient les suivantes :

- **Le(s) site(s) des établissements de santé** autorisés (chirurgie et/ou radiothérapie et/ou chimiothérapie) ;
- Les établissements associés au traitement du cancer (chimiothérapie) ;
- Les établissements de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) ;
- **Les associations** identifiées proposant ou susceptibles de proposer des SOS (cf statut) ;
- **Les structures APA** validées par la DRAJES pour figurer dans l'annuaire Sport Santé ;
- Les dispositifs d'Accompagnement vers la Pratique d'Activité Physique - **DAPAP**.

Les associations qui ont répondu ont signé une charte d'engagement (cf. questionnaire).

Le nombre total de structures interrogées était de **880**.

L'enquête a été lancée via l'outil SOLEN le **13 décembre 2023** et s'est clôturée le **8 février 2024**.

**4 types de questionnaires** conçus de façon cohérente dans les questions posées, ont été diffusés à chacune des structures cibles :

- Un questionnaire Etablissements de santé
- Un questionnaire associations
- Un questionnaire structures APA
- Un questionnaire DAPAP.

Les questions appelaient des réponses fermées "oui/non" matérialisées par 1 ou 0 dans l'enquête. Seules 2 questions appelaient des réponses détaillées : l'une sur les intervenants "autre" et l'autre sur les lieux de prise en charge lorsqu'il s'agissait des locaux d'autre(s) site(s) de l'établissement.

Le remplissage des questionnaires est personnes dépendantes et donc peut éventuellement constituer un biais.

Seules les structures ayant répondu totalement au questionnaire ont été prises en compte dans cette analyse. Les réponses partielles n'ont pas été analysées.

L'offre en SOS a été analysée sur la base à la fois des structures répondantes et qui proposent ces soins. Des cartographies complètent cette analyse notamment le temps d'accès à chacun des SOS en annexe.

Une analyse a été réalisée à l'échelle régionale. Elle a ensuite été déclinée en analyse département par département se traduisant par 12 rapports départementaux accompagnés de cartographie de l'offre.

Pour l'exploitation des questionnaires, comme des établissements ayant la même entité juridique ont des activités différentes (ex : à la fois Ets autorisés et Ets de SMR), le choix a été fait de les qualifier en premier lieu d'Ets autorisés au traitement du cancer, en second lieu Ets associés tout en conservant les réponses de chaque site pour l'analyse.

Par ailleurs, certains Ets ayant plusieurs sites d'activité ont répondu sur un même questionnaire pour l'ensemble de leurs sites. Aussi, par souci d'homogénéité, le traitement des données a été réalisé par entité juridique et non par site.

**Cet état des lieux est un 1<sup>er</sup> exercice et donc une photo de l'offre en SOS à l'instant T0. En effet, l'analyse des questionnaires montre un manque de traçabilité des files actives de patients permettant d'avoir une approche quantitative de l'offre en région. Aussi, cette enquête nécessite d'être approfondie, complétée et partagée avec les acteurs des territoires afin de mieux objectiver les réels besoins en SOS.**

### 3. Analyse de l'offre en SOS en Ardèche

En Ardèche, sur **60 structures interrogées**, **26 ont répondu** à l'enquête (les réponses partielles à l'enquête ne sont pas comptabilisées) soit un **taux de réponse de 43%**.

Type de structures	Nombre de structures interrogées	Pourcentage de structures répondantes
Ets autorisés au traitement (ttt) du cancer	5	100 % (5/5)
Ets associés	1	100 % (1/1)
Ets de SMR	17	47 % (8/17)
Associations	2	50 % (1/2)
Structures APA	34	29 % (10/34)
DAPAP	1	100 % (1/1)
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>43 % (26/60)</b>

Le taux de réponse de la campagne des établissements autorisés au traitement du cancer et associés est de **100 % (5/5)**.

#### 3.1 Typologie des répondants

Sur les **26 structures** ayant répondu à l'enquête en Ardèche, **22 proposent des SOS**, dont **4 établissements autorisés au traitement du cancer et 6 établissements de SMR**. Elles se répartissent ainsi :

Type de structures	Pourcentage de structures proposant des SOS sur les répondants
Ets autorisés au traitement (ttt) du cancer	80 % (4/5)
Ets de SMR	75 % (6/8)
Associations	100 % (1/1)
Structures APA	100 % (10/10)
DAPAP	100 % (1/1)
<b>Total</b>	<b>85 % (22/26)</b>

L'établissement associé ardéchois interrogé qui a répondu à l'enquête ne propose pas de SOS, ainsi que l'un des 5 établissements autorisés.

Soit :

- **10 établissements sanitaires** dont 4 établissements de santé autorisés au traitement du cancer et 6 établissements de SMR,
- **1 association,**
- **10 structures APA et 1 DAPAP.**

### 3.2 Répartition géographique de l'offre en SOS en Ardèche

Les 10 cartes suivantes présentent la répartition départementale de chaque SOS. Chaque structure a été numérotée et classée selon sa typologie :

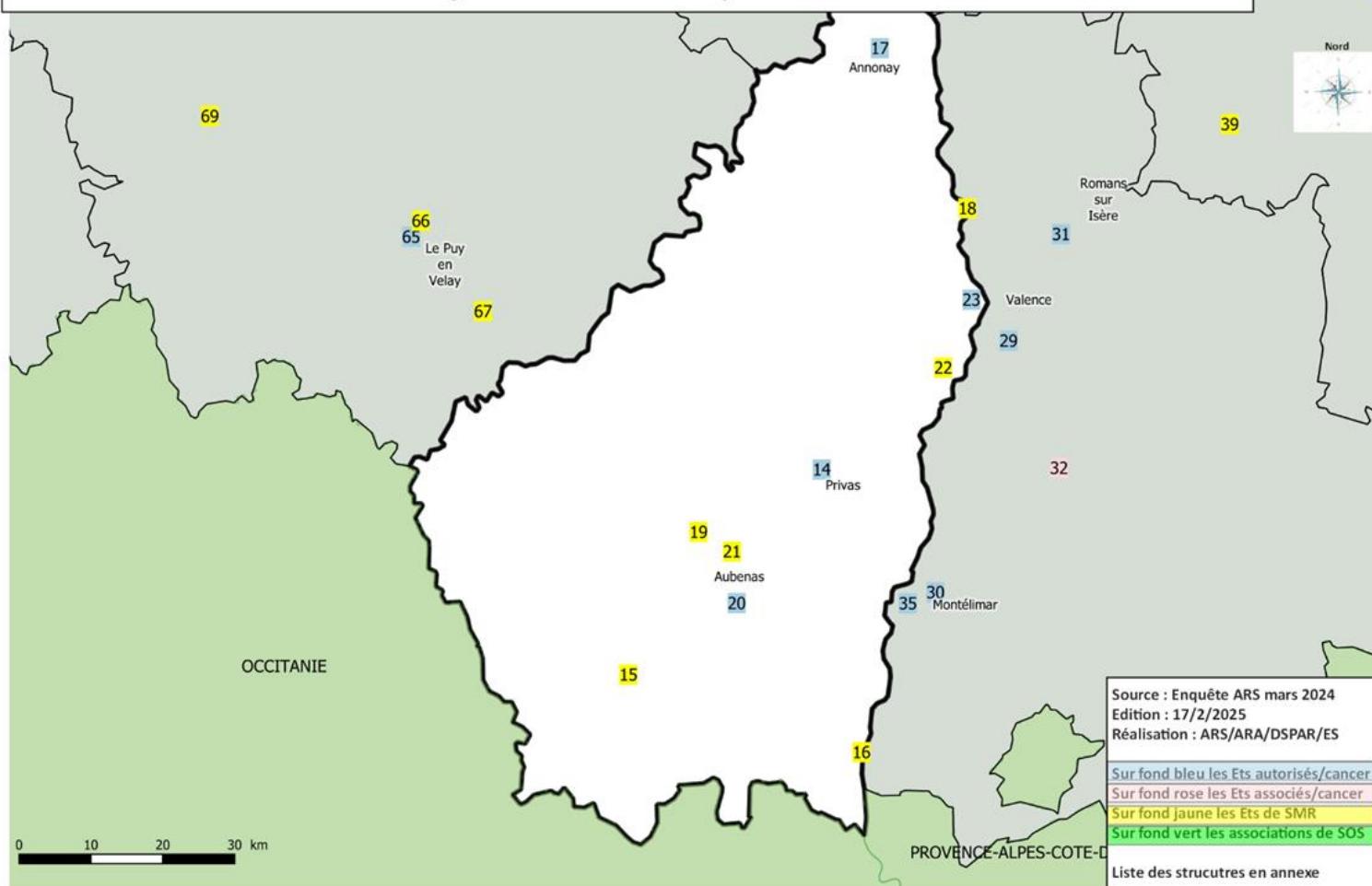
- Etablissements autorisés au traitement du cancer
- Etablissements associés
- Etablissements de SMR
- Associations
- Structures APA/DAPAP

**Seuls les sites principaux figurent sur ces cartes.** Les antennes, sites secondaires ou extérieurs déclarés dans la question :

- n° 15 du questionnaire adressé aux établissements sanitaires,
- n° 13 du questionnaire adressé aux associations,
- n° 6 du questionnaire adressé aux structures APA,
- n° 5 du questionnaire adressé aux DAPAP, n'apparaissent pas dans la cartographie.

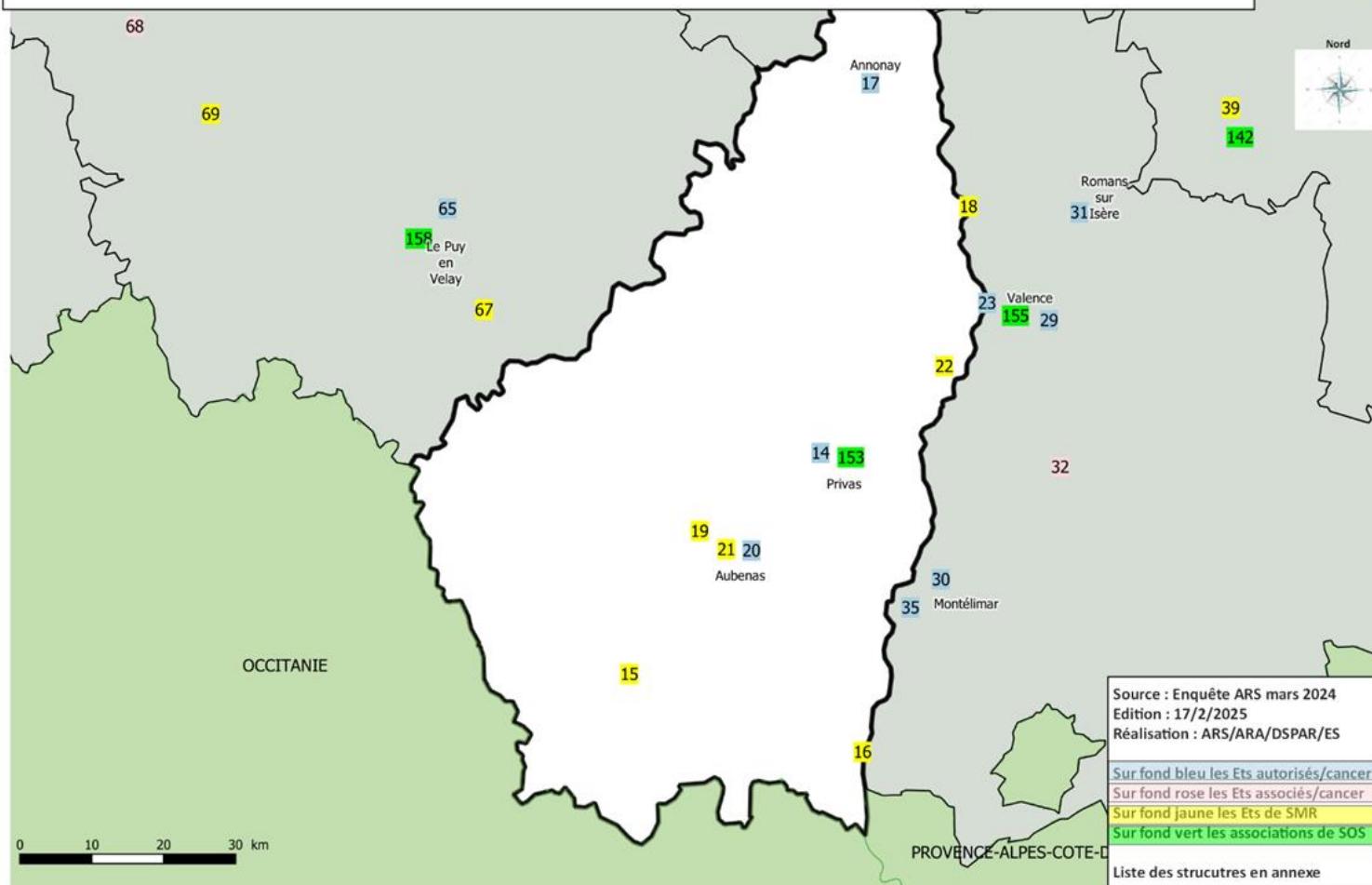
## Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023

### Prise en charge de la douleur du patient - ARDECHE



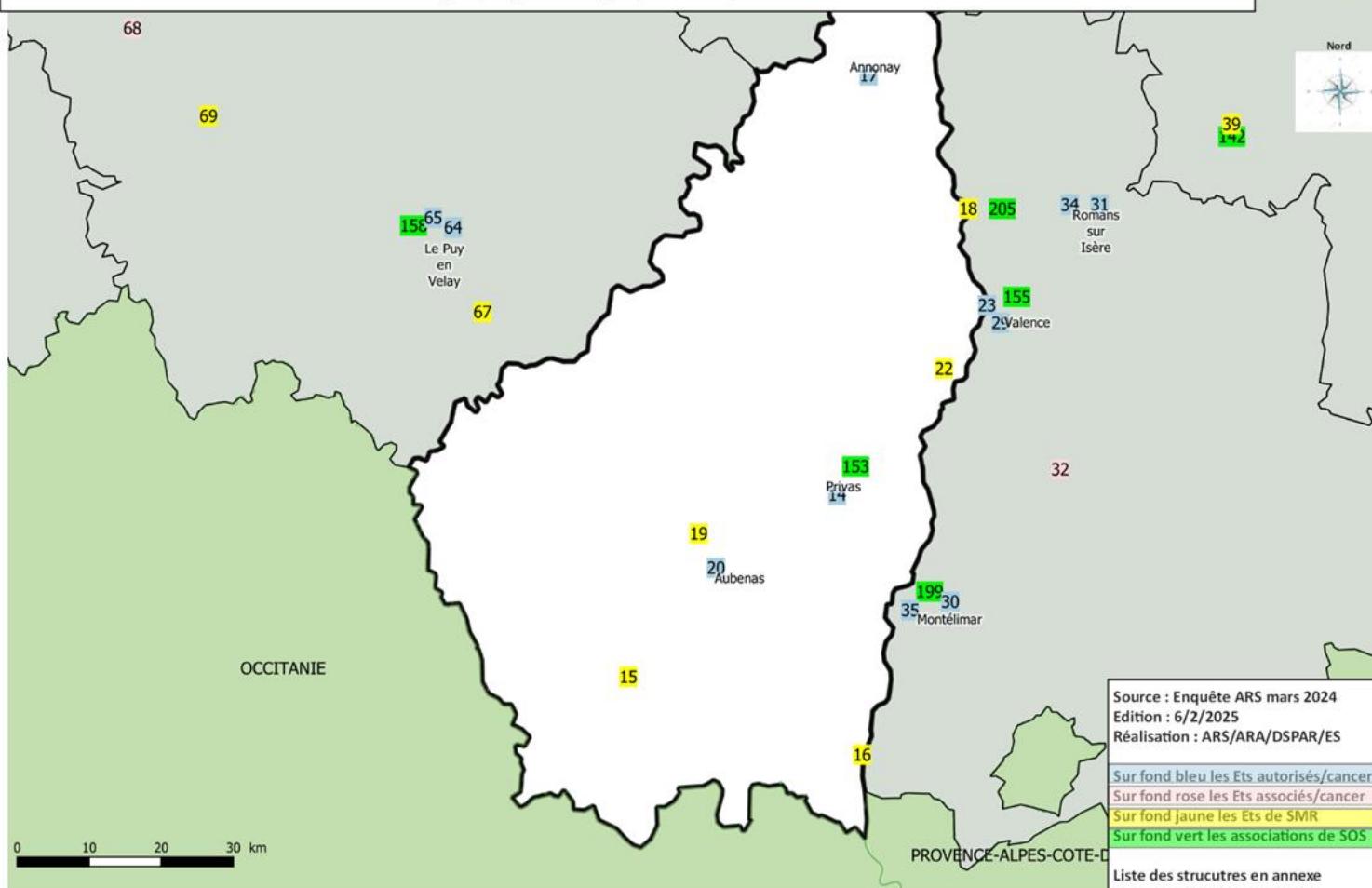
Ets_Aut	14	070000013	CH de Privas Ardèche	SMR	16	070000062	CH de Bourg Saint Andéol
Ets_Aut	17	070000179	CH Ardèche Nord	SMR	18	070000195	CH de Tournon sur Rhône
Ets_Aut	20	070000609	CH Ardèche Méridionale - Aubenas	SMR	19	070000484	CH Ardèche Méridionale - Vals les Bains
Ets_Aut	23	070780424	Clinique Pasteur	SMR	21	070006804	SSR L. Rouveyrol CH Ardèche Méridionale
SMR	15	070000021	CH de Joyeuse	SMR	22	070780234	Centre SSR Le Château

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023  
Diététique & Nutrition - ARDECHE



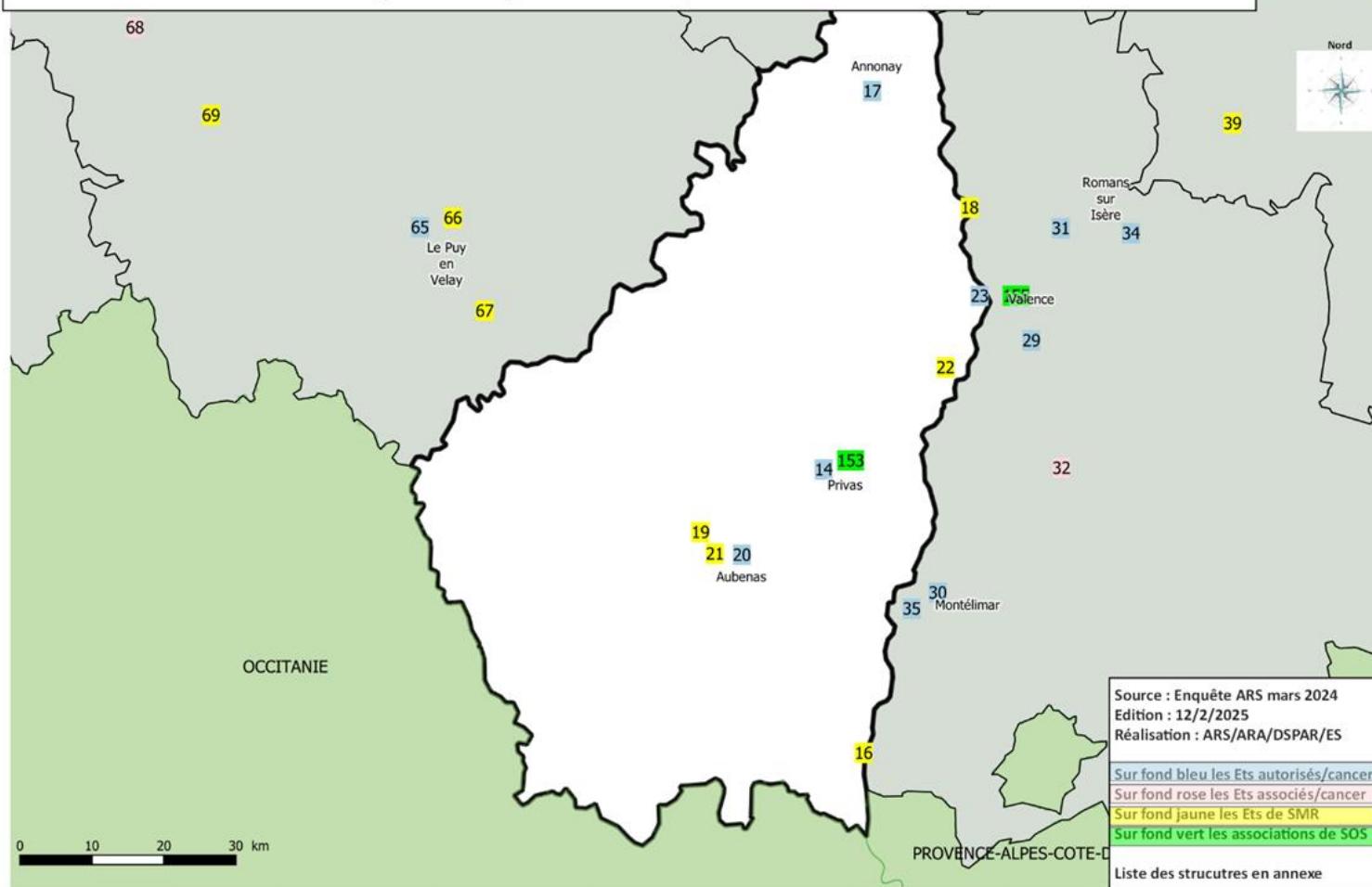
Ets_Aut	14	070000013	CH de Prives Ardèche	SMR	18	070000195	CH de Tournon sur Rhône
Ets_Aut	17	070000179	CH Ardèche Nord	SMR	19	070000484	CH Ardèche Méridionale -Vals les Bains
Ets_Aut	20	070000609	CH Ardèche Méridionale - Aubenas	SMR	21	070006804	SSR L. Rouveyrol CH Ardèche Méridionale
Ets_Aut	23	070780424	Clinique Pasteur	SMR	22	070780234	Centre SSR Le Château
SMR	15	070000021	CH de Joyeuse	Asso	153		Comité Départemental 07 - Ligue contre le cancer
SMR	16	070000062	CH de Bourg Saint Andéol				

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023  
Prise en charge psychologique du patient - ARDECHE



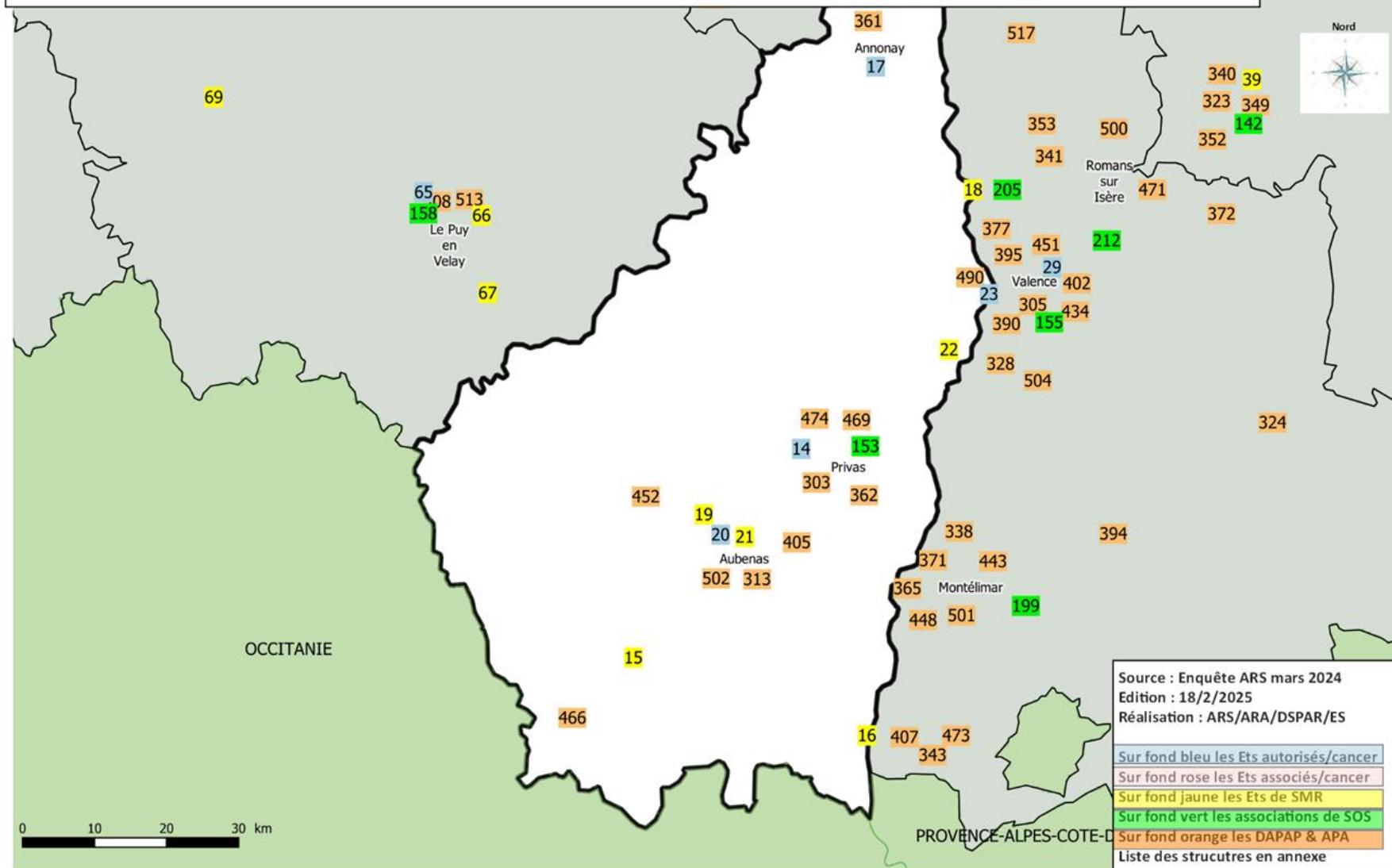
Ets_Aut	14	070000013	CH de Privas Ardèche	SMR	16	070000062	CH de Bourg Saint Andéol
Ets_Aut	17	070000179	CH Ardèche Nord	SMR	18	070000195	CH de Tournon sur Rhône
Ets_Aut	20	070000609	CH Ardèche Méridionale - Aubenas	SMR	19	070000484	CH Ardèche Méridionale - Vals les Bains
Ets_Aut	23	070780424	Clinique Pasteur	SMR	22	070780234	Centre SSR Le Château
SMR	15	070000021	CH de Joyeuse	Asso	153		Comité Départemental 07 - Ligue contre le cancer

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023  
Prise en charge sociale, familiale & professionnelle - ARDECHE



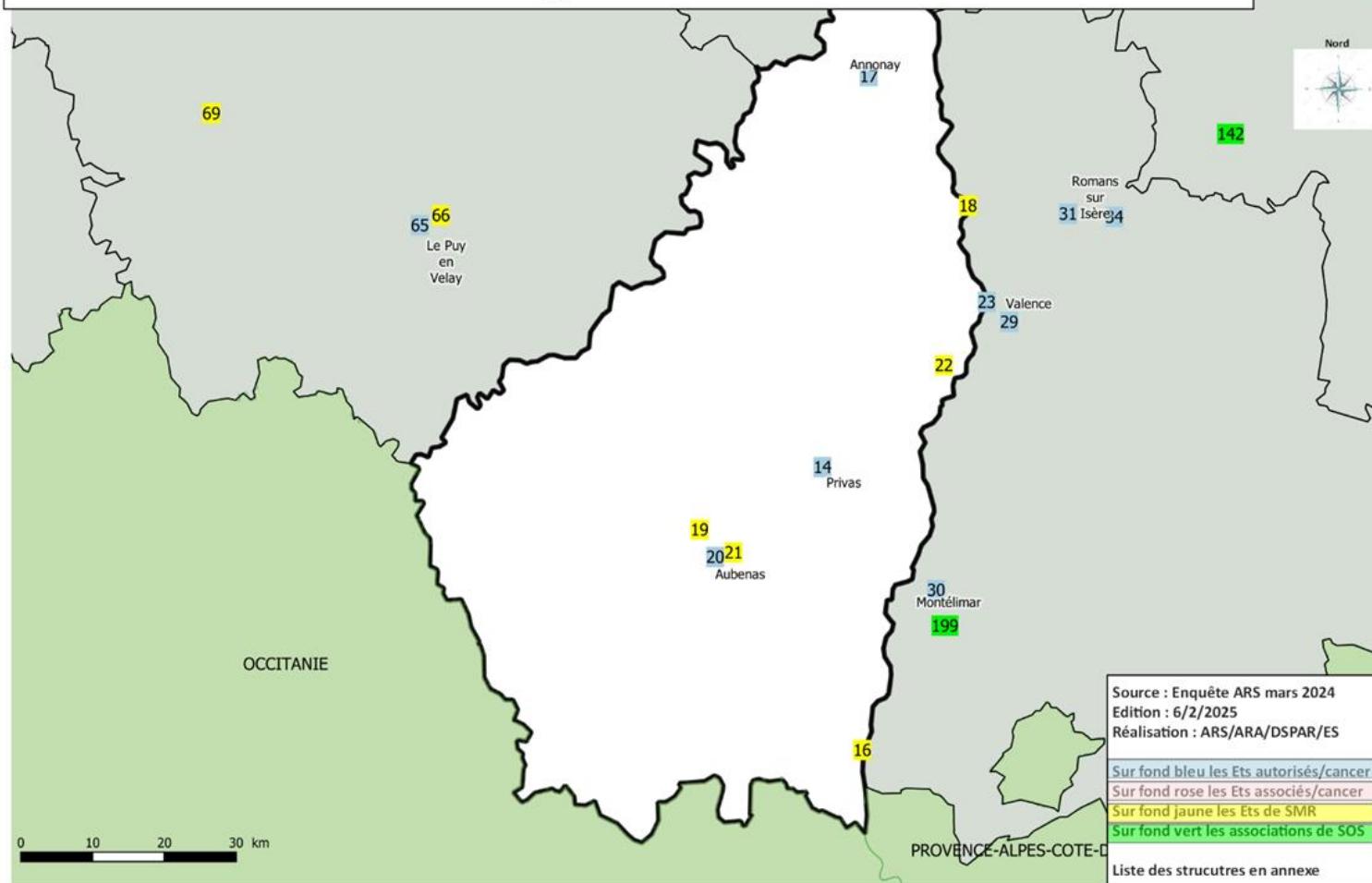
Ets_Aut	14	070000013	CH de Privas Ardèche	SMR	18	070000195	CH de Tournon sur Rhône
Ets_Aut	17	070000179	CH Ardèche Nord	SMR	19	070000484	CH Ardèche Méridionale -Vals les Bains
Ets_Aut	20	070000609	CH Ardèche Méridionale - Aubenas	SMR	21	070006804	SSR L. Rouveyrol CH Ardèche Méridionale
Ets_Aut	23	070780424	Clinique Pasteur	SMR	22	070780234	Centre SSR Le Château
SMR	16	070000062	CH de Bourg Saint Andéol	Asso	153		Comité Départemental 07 - Ligue contre le cancer

# Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023 - Activité physique adaptée - ARDECHE



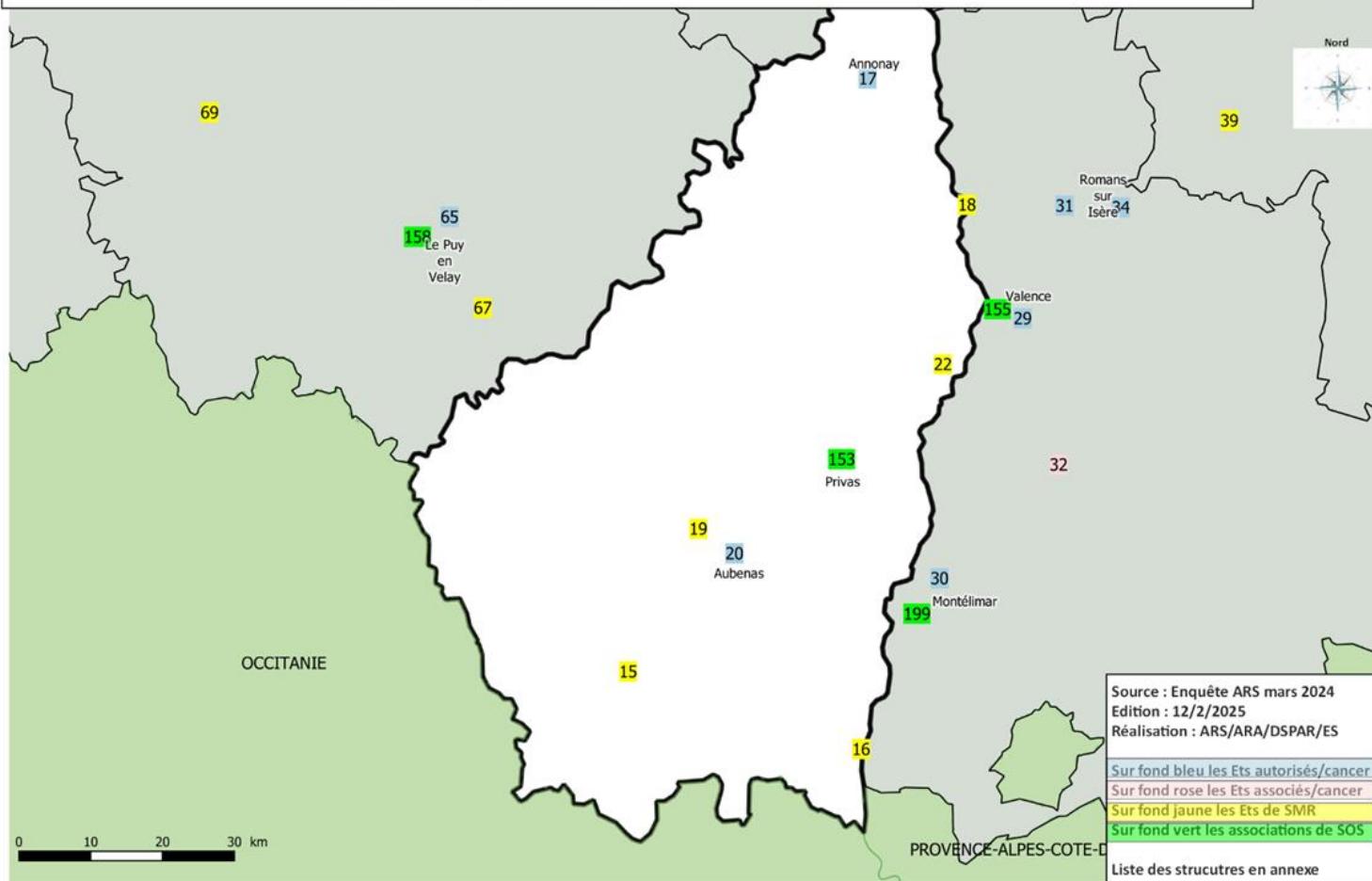
Ets_Aut	14	070000013	CH de Privas Ardèche
Ets_Aut	17	070000179	CH Ardèche Nord
Ets_Aut	20	070000609	CH Ardèche Méridionale - Aubenas
Ets_Aut	23	070780424	Clinique Pasteur
SMR	15	070000021	CH de Joyeuse
SMR	16	070000062	CH de Bourg Saint Andéol
SMR	18	070000195	CH de Tournon sur Rhône
SMR	19	070000484	CH Ardèche Méridionale -Vals les Bains
SMR	21	070006804	SSR L. Rouveyrol CH Ardèche Méridionale
SMR	22	070780234	Centre SSR Le Château
Asso	153		Comité Départemental 07 - Ligue contre le cancer
APA	303		DAPAP 07
APA	313		A.P.R.R.E.S. Association pour la Prévention, la Réhabilitation Respiratoire et l'Éducation à la Santé
APA	361		Body Impact
APA	362		Body's Studio
APA	405		Domaine Montloubier
APA	452		Maison Sport Santé des Monts d'Ardèche
APA	466		Panther boxing fight
APA	469		Pause Fit Forme
APA	474		Rando - Vélo Terr'happy
APA	490		Sport Mouvement Santé 07
APA	502		Union Cycliste Aubenas

## Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023 Conseils d'hygiène de vie - ARDECHE



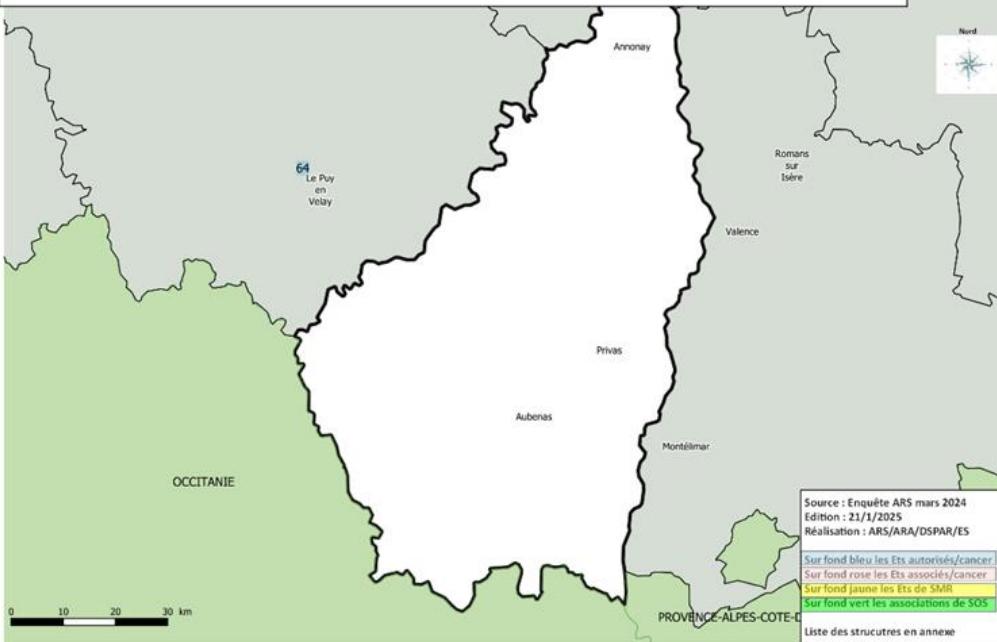
Ets_Aut	14	070000013	CH de Privas Ardèche	SMR	18	070000195	CH de Tournon sur Rhône
Ets_Aut	17	070000179	CH Ardèche Nord	SMR	19	070000484	CH Ardèche Méridionale -Vals les Bains
Ets_Aut	20	070000609	CH Ardèche Méridionale - Aubenas	SMR	21	070006804	SSR L. Rouveyrol CH Ardèche Méridionale
Ets_Aut	23	070780424	Clinique Pasteur	SMR	22	070780234	Centre SSR Le Château
SMR	16	070000062	CH de Bourg Saint Andéol				

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023  
Soutien psychologique des proches & aidants - ARDECHE



Ets_Aut	17	070000179	CH Ardèche Nord	SMR	18	070000195	CH de Tournon sur Rhône
Ets_Aut	20	070000609	CH Ardèche Méridionale - Aubenas	SMR	19	070000484	CH Ardèche Méridionale - Vals les Bains
SMR	15	070000021	CH de Joyeuse	SMR	22	070780234	Centre SSR Le Château
SMR	16	070000062	CH de Bourg Saint Andéol	Asso	153		Comité Départemental 07 - Ligue contre le cancer

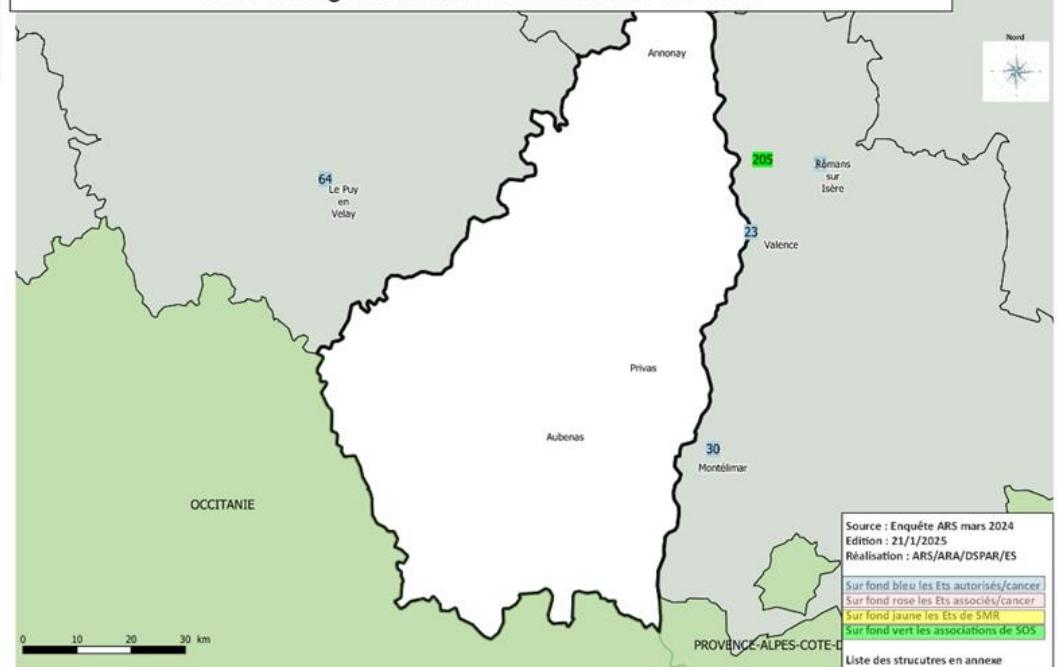
Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023  
Préservation de la fertilité - ARDECHE



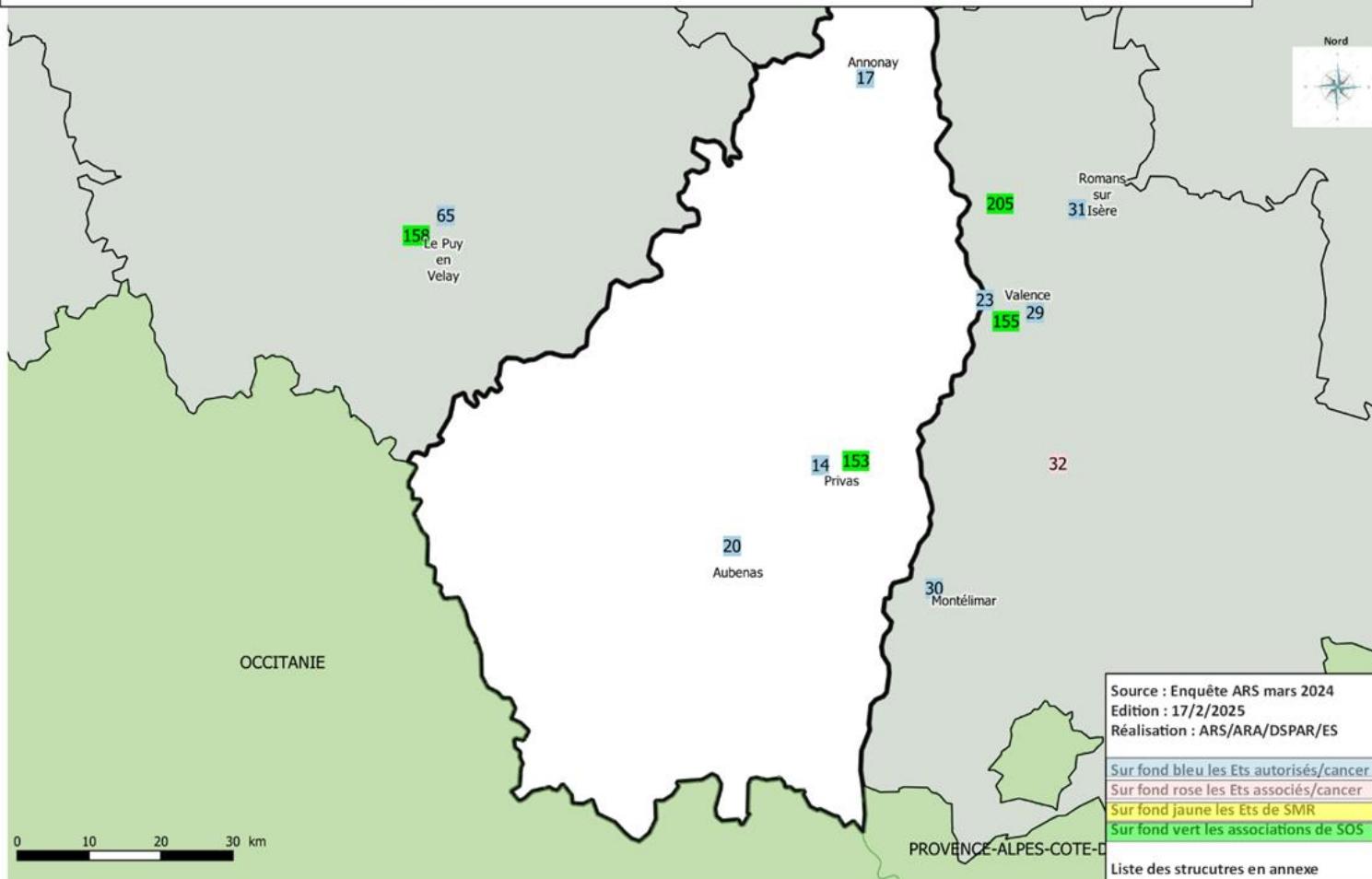
Ets_Aut	23	070780424	Clinique Pasteur
---------	----	-----------	------------------

Aucune structure de l'Ardèche ne propose la préservation de la fertilité.

Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023  
Prise en charge des troubles de la sexualité - ARDECHE



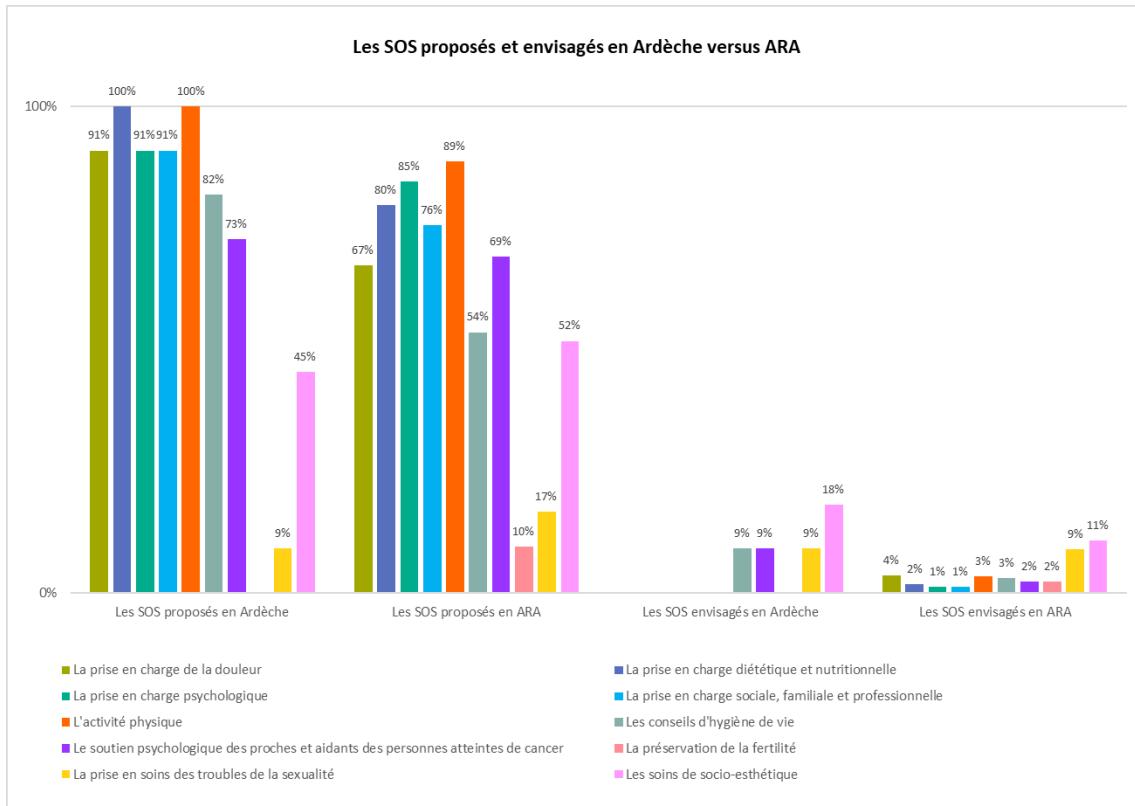
Soins oncologiques de support dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2023  
Prise en charge des soins de socio-esthétique - ARDECHE



Ets_Aut	14	070000013	CH de Privas Ardèche
Ets_Aut	17	070000179	CH Ardèche Nord
Ets_Aut	20	070000609	CH Ardèche Méridionale - Aubenas
Ets_Aut	23	070780424	Clinique Pasteur
Asso	153		Comité Départemental 07 - Ligue contre le cancer

### 3.3 Les SOS proposés et envisagés en Ardèche versus ARA

- Question n° 3 : Quels sont les types de SOS proposés par votre établissement ?
- Question n° 4 : Est-ce que votre structure envisage de proposer d'autres SOS ?
- Question n° 5 : Si oui, le(s)quel(s) ?



\* Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de structures répondantes et proposant des SOS dans le département et incluant les structures APA et DAPAP uniquement pour le SOS activité physique.

#### Détail des SOS proposés par structure

	La prise en charge de la douleur	La prise en charge diététique et nutritionnelle	La prise en charge psychologique	La prise en charge sociale, familiale et professionnelle	L'activité physique	Les conseils d'hygiène de vie	Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	La préservation de la fertilité	La prise en soins des troubles de la sexualité	Les soins de socio-esthétique
<b>Etablissements sanitaires</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
<i>Dont ES autorisés au traitement du cancer</i>	4	4	4	4	4	4	2		1	4
<b>Associations</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>		<b>1</b>			<b>1</b>
<b>APA/DAPAP</b>					11					
<b>Total général Ardèche</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>22</b>	<b>9</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>5</b>

L'offre en SOS est largement proposée par les établissements sanitaires y compris pour l'activité physique.

**Les 4 établissements autorisés au traitement du cancer du territoire proposent le socle de base de 4 SOS.**  
Le département de l'Ardèche **se situe globalement au-dessus de la moyenne régionale** (tous types de structures confondues) pour 7 SOS sur 10, avec :

- 10 structures proposant une prise en charge de la douleur dont 4 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer, soit **100 % des établissements autorisés répondant et proposant des SOS**, et 6 établissements de SMR, représentant une offre territoriale de 91 % pour une offre régionale de 67 %.
- 11 structures proposant une prise en charge diététique et nutritionnelle, dont les 4 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer et 6 établissements de SMR, soit une offre départementale de 100 % pour une offre régionale de 80 %.
- 10 structures proposant une prise en charge psychologique dont les 4 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer et 5 établissements de SMR, représentant une offre de 91 % pour une offre régionale de 85 %.
- 10 structures, dont les 4 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer et 5 établissements de SMR, proposant une prise en charge sociale, familiale et professionnelle représentant une offre départementale de 91 % pour une offre régionale de 76 %.
- La totalité des 22 structures dispensant des SOS proposent l'activité physique, dont 4 établissements autorisés au traitement du cancer et 6 établissements de SMR, soit une offre de 100 % en Ardèche pour une offre régionale de 89 %.
- 9 structures proposant des conseils d'hygiène de vie, dont les 4 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer et 6 établissements de SMR représentant une offre départementale de 82 % pour une offre régionale de 54 %.
- 8 structures proposant un soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer, dont 2 établissements sanitaires autorisés au traitement du cancer et 5 établissements de SMR, représentant une offre départementale de 75 % pour une offre régionale de 69 %.

Le département se situe **en-dessous de la moyenne régionale** pour :

- **La prise en soins des troubles de la sexualité est proposée par une association, représentant une offre de 9 % en Ardèche contre 17 % au niveau régional.**
- Les soins de socio-esthétiques avec une moyenne de 45 % pour 52 % au niveau régional, cela concerne 5 structures, dont 4 établissements autorisés au traitement du cancer

**La préservation de la fertilité n'est ni proposée ni envisagée en Ardèche ; l'offre la plus proche se situant dans le Rhône ou dans la Loire.**

Le développement des SOS en Ardèche **porte sur 3 SOS du socle complémentaire** :

- les **conseils d'hygiène de vie**, envisagés par un établissement de SMR,
  - le **soutien psychologiques des proches et aidants** des personnes atteintes de cancer, envisagé par un établissement autorisé au traitement du cancer,
  - la **prise en soins des troubles de la sexualité**, envisagée par une association,
- et les **soins de socio-esthétiques**, envisagés par 3 établissements de SMR.

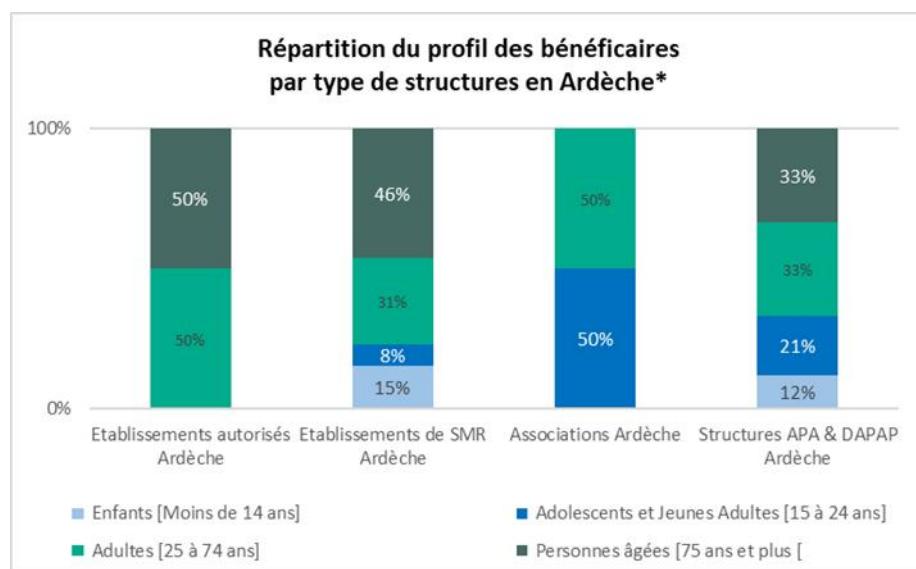
**On constate en Ardèche**, que l'offre en activité physique est proposée par les 4 établissements autorisés et les 6 établissements de SMR, que **l'unique association ardéchoise propose 6 SOS sur 10**, dont 3 SOS du socle de base sur 4.

### 3.4 Le profil des bénéficiaires e Ardèche versus ARA

→ Question n° 7 : Quel est le profil des bénéficiaires ?

Sur les 22 structures de l'Ardèche proposant des SOS, toutes ont déclaré des bénéficiaires :

- 4 structures APA/DAPAP et 2 établissements de SMR prennent en charge les enfants ;
- 7 structures APA, un établissement de SMR et 1 association prennent en charge les AJA ;
- Les adultes sont pris en charge dans 11 structures APA/DAPAP, 8 établissements sanitaires, dont les 4 autorisés au traitement du cancer et 1 association du département ;
- Les personnes âgées de plus de 75 ans sont prises en charge dans 11 structures APA/DAPAP et 10 établissements sanitaires dont 4 autorisés au traitement du cancer.



\* Le pourcentage correspond au nombre de structures ayant déclaré une tranche d'âge de bénéficiaires sur le nombre total de réponses déclarées par type de structures du département toutes tranches d'âge confondues (ex : 2 Ets de SMR ont déclaré une offre à destination des enfants de moins de 14 ans sur un nombre total de 13 réponses toutes tranches d'âge confondues des Ets de SMR, ce qui représente une offre de 15 %).

L'offre en SOS s'adresse essentiellement aux adultes et aux personnes âgées de plus de 75 ans en Ardèche.

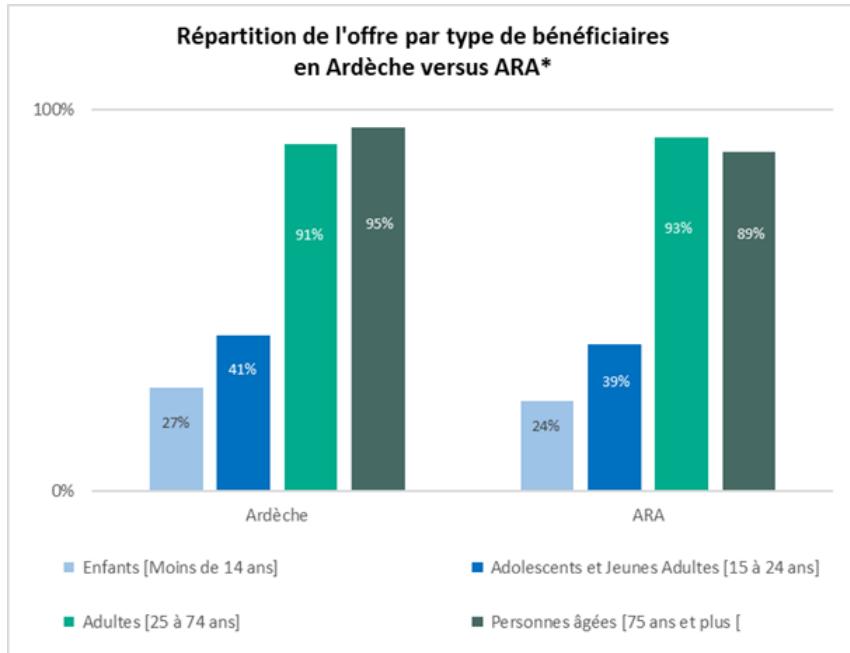
L'offre des établissements autorisés au traitement du cancer est proposée dans la même proportion aux adultes et personnes âgées de plus de 75 ans dans le département.

On constate que l'offre de l'association ardéchoise ne s'adresse ni aux enfants de moins de 14 ans, ni aux personnes âgées de plus de 75 ans.

Seuls les établissements de SMR et les structures APA/DAPAP proposent leur offre en SOS à toutes les tranches d'âge.

L'offre en SOS à destination des AJA est proposée à 50 % par l'association et 21 % par les structures APA/DAPAP. Elle n'est pas proposée par les établissements autorisés au traitement du cancer.

L'offre en SOS à destination des enfants est proposée par les établissements de SMR et les structures APA/DAPAP.



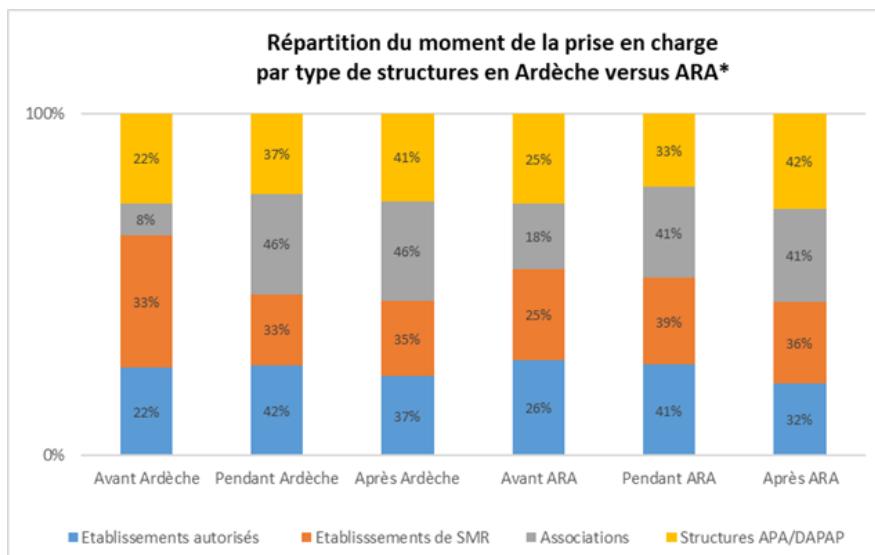
\* Le calcul du pourcentage est effectué par rapport au nombre de structures ayant déclaré des tranches d'âge de bénéficiaires sur le total des structures de la région.

91 % des structures de l'Ardèche proposent une prise en charge en SOS aux adultes (25-74 ans) ce qui situe le département légèrement en-dessous de la moyenne régionale. **95 % des structures s'adressent aux personnes âgées de 75 ans et plus, situant le département au-dessus de l'offre régionale de 89 %.**

68 % des structures de l'Ardèche proposent une prise en charge en SOS à destination des enfants, adolescents et jeunes adultes de moins de 25 ans, contre 63 % en ARA.

### 3.5 La répartition du moment de la prise en charge de chaque SOS en Ardèche versus ARA

→ Question n° 8 : (pour chacun des SOS) ce soin est proposé avant le traitement, pendant le traitement, après le traitement ?



\* Le calcul du pourcentage est effectué par rapport aux réponses de chaque structure pour chaque SOS aux 3 étapes de la prise en charge sur le total cumulé des réponses (exemple : 14 SOS sont proposés avant le traitement par les établissements autorisés en Ardèche sur un total de 65 réponses avant/pendant/après, soit 22 %).

**En Ardèche, comme au niveau régional, toutes les structures proposent des SOS aux trois grandes étapes, avant, pendant et après le traitement.**

On constate que l'offre des établissements autorisés avant le traitement est inférieure à l'offre régionale, avec respectivement 22 % contre 26 %.

L'offre des établissements de SMR est quant à elle quasi identique aux 3 étapes du traitement. Elle est supérieure à l'offre régionale avant le traitement (33 % contre 25 %).

L'offre émanant des associations et des structures APA/DAPAP avant le traitement est en-dessous voire très en-dessous de la moyenne régionale avec 8 % contre 18 % pour les associations et 22 % contre 25 % en région pour les APA/DAPAP.

Pendant le traitement, l'offre des établissements autorisés avec 42 %, est autour de la moyenne régionale de 41 %. Elle est inférieure à la moyenne régionale pour les établissements de SMR avec 33 % contre 39 %, et supérieure pour les associations (46 % contre 41 %) les structures APA/DAPAP (37 % contre 33 % au niveau régional).

Après le traitement, l'offre en établissements autorisés au traitement du cancer est supérieure à l'offre régionale avec 37 % en Ardèche contre 32 % au niveau régional. Il en est de même pour les associations avec 46 % en Ardèche contre 41 % au niveau régional.

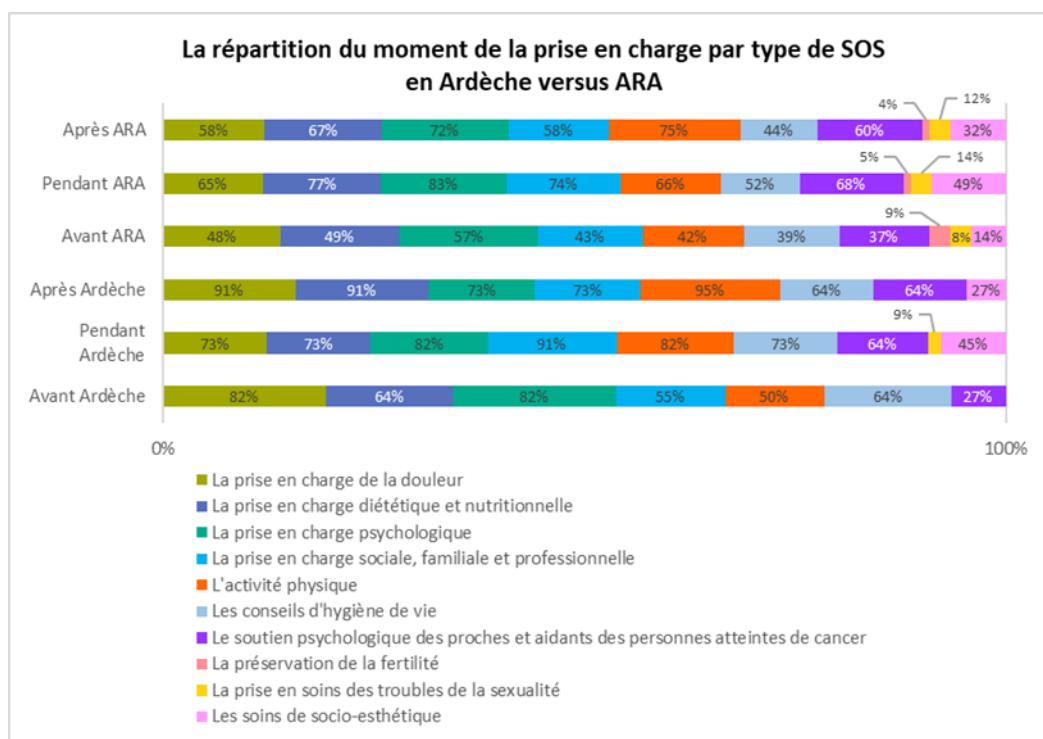
Toutes structures confondues, l'offre par SOS en Ardèche fait apparaître que, à la différence de la région, le **socle de base n'est pas proposé de manière homogène pendant le traitement.**

**En effet, les prises en charge, de la douleur et diététique et nutritionnelle** sont plutôt proposées **après le traitement** à 91 % ; la prise en charge psychologique est plutôt proposée avant et pendant le traitement à 82 % et la prise en charge sociale, familiale et professionnelle, pendant le traitement à 91 %.

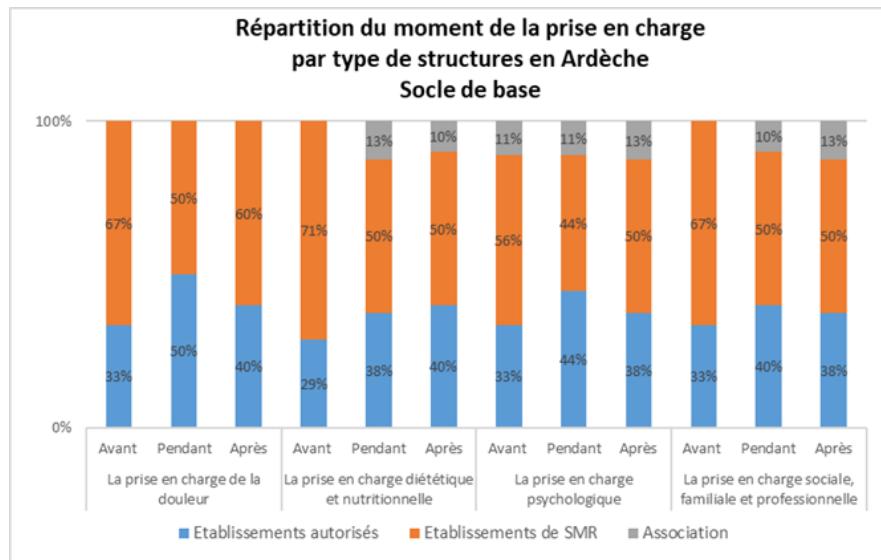
Le département suit la tendance régionale pour **l'activité physique qui est plutôt proposée après le traitement**, tout comme les **conseils d'hygiène de vie, le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer et les soins socio-esthétiques**, qui sont proposés plutôt **pendant le traitement**.

**A noter que la prise en charge des troubles de la sexualité n'est proposée que pendant le traitement en Ardèche et que les soins de socio-esthétique ne sont pas proposés avant le traitement.**

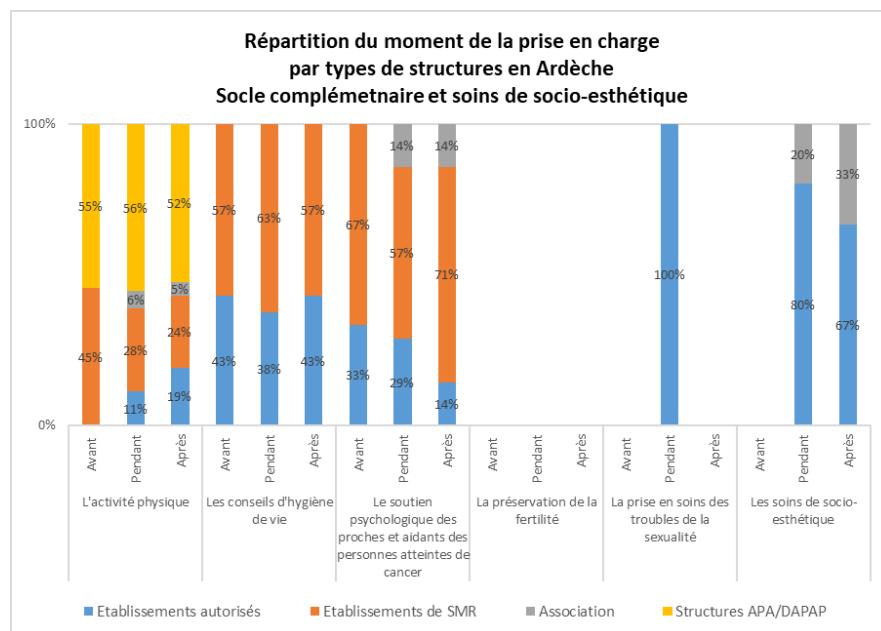
Pour rappel, en Ardèche, la **préservation de la fertilité n'est pas proposée**.



**Les 4 SOS du socle de base sont proposés majoritairement par les établissements de SMR** (qui sont plus nombreux en Ardèche que les établissements autorisés au traitement du cancer) aux trois phases de traitement et de manière prépondérante avant le traitement.



Les établissements autorisés au traitement du cancer proposent 3 des 4 SOS du socle de base plutôt pendant le traitement et la prise en charge diététique et nutritionnelle plutôt après le traitement. Les associations ne proposent pas la prise en charge sociale, familiale et professionnelle, avant le traitement.



En ce qui concerne le socle complémentaire et les soins de socio-esthétique, seuls 5 SOS sont proposés en Ardèche et la **prise en soins des troubles de la sexualité est assurée à 100 % uniquement pendant le traitement par un seul établissement autorisé au traitement du cancer**. Ce qui peut interroger sur la couverture géographique.

L'activité physique est proposée majoritairement pendant le traitement par les structures APA/DAPAP. Les conseils d'hygiène de vie et le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer sont proposés par les établissements de santé aux 3 étapes du traitement. L'association ardéchoise intervient pour ce dernier SOS pendant et après le traitement.

Concernant les soins de socio-esthétique, seuls des établissements autorisés et l'association ardéchoise les proposent pendant après le traitement.

### 3.6 Les professionnels intervenant pour chaque SOS en Ardèche

→ Question n° 9 (pour chacun des 10 SOS) : Quel est le titre du/des professionnel(s) intervenant(s) ?

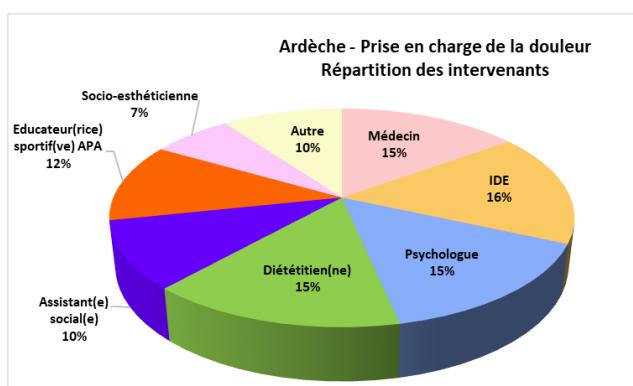
→ Questions n° 10 (déclinée pour chaque SOS) : Parmi ces professionnels, y-a-t-il des professionnels extérieurs ? Non/Oui : en libéral/en association. Si en association, veuillez préciser, la ou les associations à laquelle/auxquelles ils appartiennent.

Cette analyse présente l'offre en intervenants pour chaque SOS. Les données sont calculées de la manière suivante :

- Chaque structure répondante a indiqué le type d'intervenants pour chaque SOS et non le nombre de professionnels.
- Le calcul du pourcentage de l'offre a été réalisé en partant du nombre de réponses sur le nombre total de structures du département (ex : 9 Ets sur 11 structures (Ets + associations) déclarent un médecin sur la prise en charge de la douleur, ce qui représente 82 % de l'offre en médecins sur ce SOS. Ramenée à l'offre globale de tous les intervenants de la totalité des structures du département sur la prise en charge de la douleur, la proportion des médecins représente 15 % des intervenants).
- Concernant l'activité physique, la question relative aux intervenants n'a pas été posée dans le questionnaire qui était destiné aux structures APA et aux DAPAP. Le total des structures du département est donc exprimé hors structures APA et DAPAP.
- Documents consultables en annexes :
  - La liste des intervenants répertoriés dans la rubrique "Autre".
  - Le détail des professionnels intervenant dans les structures par types de SOS et de structures.

Concernant le socle de base des 4 SOS en établissements de santé, la proportion des médecins et des IDE ardéchois dans la prise en charge de la douleur est prédominante.

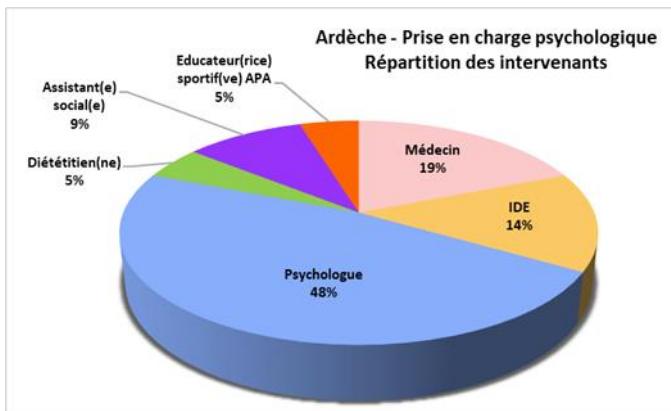
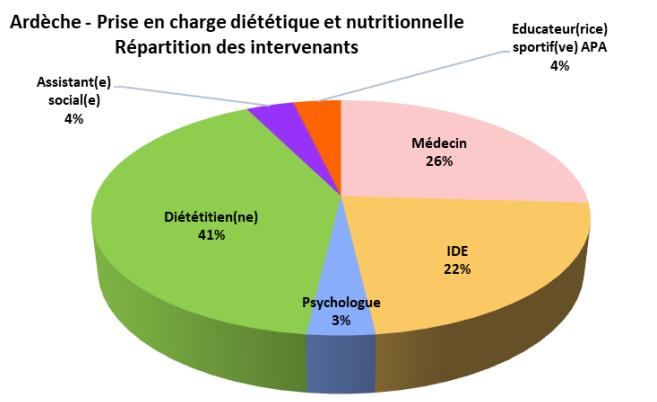
	Nombre d'établissements autorisés, associés et de SMR ayant déclaré l'intervention de médecins et IDE							
	La prise en charge de la douleur		La prise en charge diététique et nutritionnelle		La prise en charge psychologique		La prise en charge sociale, familiale et professionnelle	
Médecins Ardèche	9	90%	7	70%	4	40%	3	30%
Médecins ARA	100	81%	75	60%	56	45%	39	31%
IDE Ardèche	10	100%	6	60%	3	30%	3	30%
IDE ARA	108	87%	60	48%	47	38%	35	28%



Les professionnels intervenant dans la prise en charge de la douleur ne sont présents que dans les établissements de santé de l'Ardèche et la proportion des médecins, IDE, psychologues est identique.

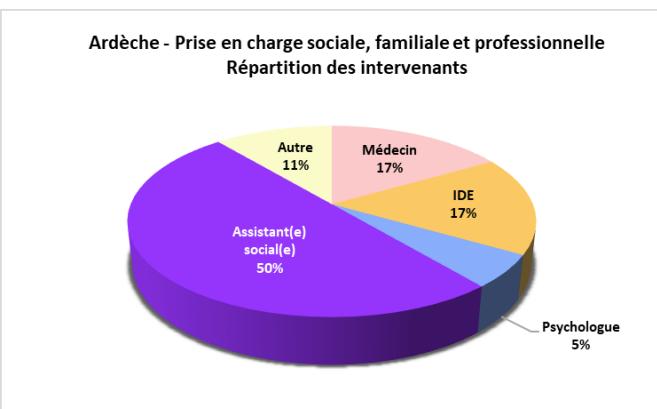
On note une proportion non négligeable, et supérieure à la région, des diététicien(ne)s, assistantes sociales et éducateurs sportifs dans la prise en charge de la douleur en Ardèche. Les diététicien(ne)s interviennent dans une proportion égale à celle des médecins et des psychologues.

Concernant la prise en charge diététique et nutritionnelle, tous les professionnels représentés interviennent en établissements et seules des diététicien(ne)s interviennent dans l'association. En Ardèche, la répartition des professionnels de la diététique, avec 41 %, se situe autour de la moyenne régionale qui est de 40 %.

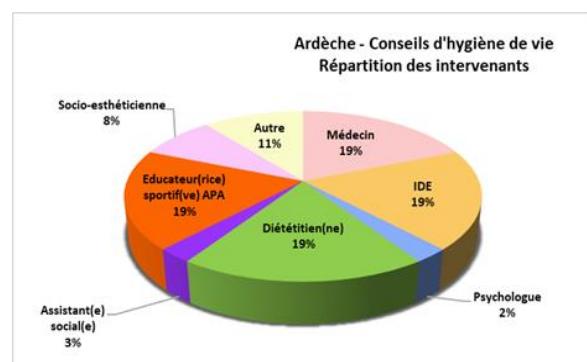
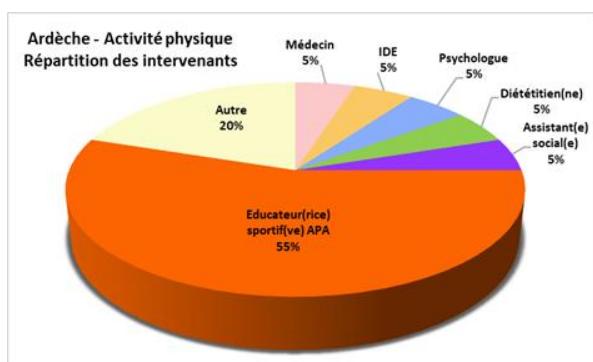


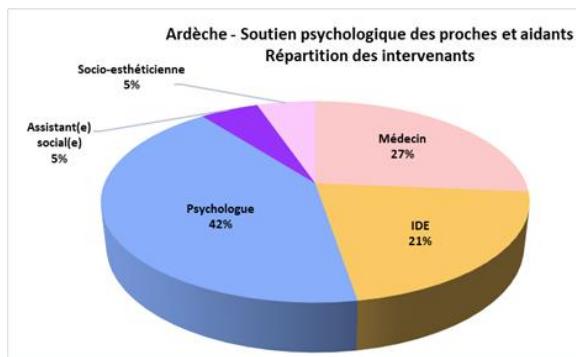
Ce sont les assistantes sociales qui assurent ce SOS à hauteur de 50 % des cas contre 47 % au niveau régional.

Ce sont les psychologues qui assurent ce SOS à hauteur de 48 % des cas. On peut s'interroger sur la place d'assistantes sociales et d'éducateurs APA pour la PEC psychologique. Le pourcentage de psychologues intervenant pour ce SOS est supérieur à la moyenne régionale qui est de 40 %.



Concernant les 3 autres SOS ci-dessous, on note que les médecins et les IDE interviennent systématiquement dans les soins proposés, comme au niveau régional. On constate cependant que leur intervention en activité physique est infime et dans la même proportion que 3 autres intervenants.





La prise en soins des troubles de la sexualité est assurée par un oncosexologue (catégorie Autre) et seules les socio-esthéticiennes interviennent pour les soins de socio-esthétique en Ardèche.

Les professionnels répertoriés dans la catégorie "Autre" sont listés en annexe. Ils interviennent dans les prises en charge, de la douleur, sociale, familiale et professionnelle, l'activité physique, les conseils d'hygiène de vie et la prise en soins des troubles de la sexualité.

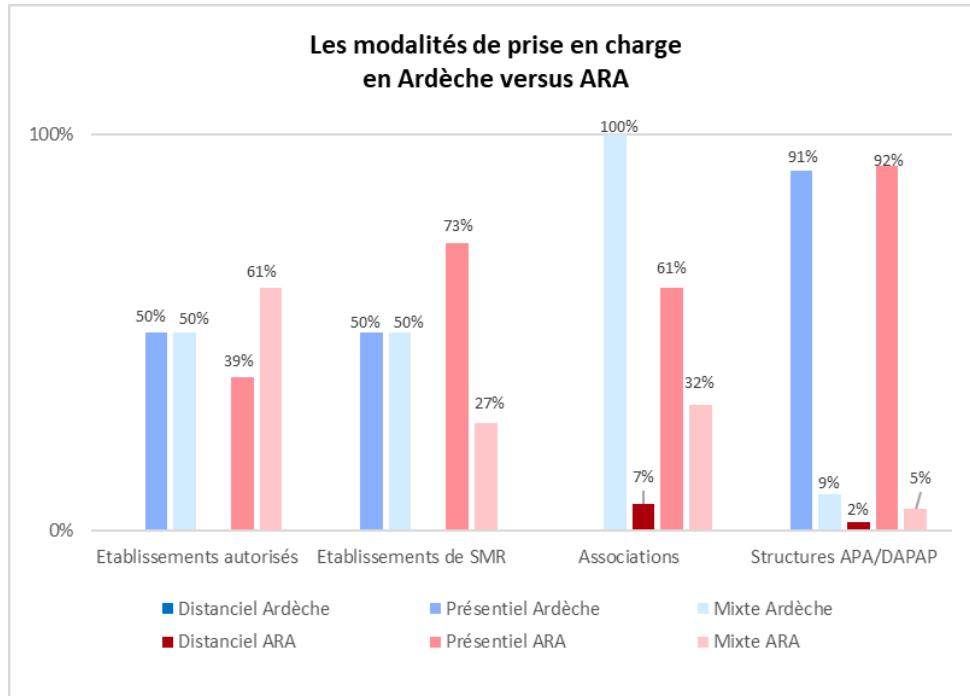
Parmi les différents intervenants, certains sont extérieurs aux établissements de santé. Ainsi, des professionnels libéraux interviennent dans l'établissement de SMR Le Château pour la prise en charge diététique et nutritionnelle et les conseils d'hygiène de vie.

En Ardèche, 7 associations interviennent dans les établissements de santé. A noter que l'équipe mobile douleur et soins palliatifs du CH de Privas intervient sur la prise en charge de la douleur au centre SMR Le Château et le DAPAP 07 intervient pour l'activité physique au CH de Privas.

	Type Ets	<i>La prise en charge de la douleur</i>	<i>L'activité physique</i>	<i>La prise en soins des troubles de la sexualité</i>	<i>Les soins de socio-esthétique</i>
CH Ardèche Nord	Autorisé	Force de vivre LCC 07			
CH Ardèche Mérindionale Aubenas	Autorisé	LCC 07 Association accueil et accompagnement Aubenas	LCC 07		
CH de Bourg Saint Andéol	SMR	JALMALV Montélimar			
Clinique Pasteur	Autorisé		LCC 26 LCC 07 Les Moustaches Militantes Seinformercancer	Les Moustaches Militantes Seinformercancer	LCC 26 LCC 07 Les Moustaches Militantes
CH de Privas Ardèche	Autorisé		CDOS : DAPAP 07		
CH de Tournon sur Rhône	SMR	LCC 07			
SMR L. Rouveyrol - CH Ardèche Mérindionale Aubenas	SMR	LCC 07 Association accueil et accompagnement Aubenas	LCC 07		
Centre SMR Le Château	SMR	Équipe mobile douleur et soins palliatifs du CH de Privas			

### 3.7 Les modalités de prise en charge en Ardèche versus ARA

→ Question n° 13 : (pour chacun des 10 SOS) Quelles sont les modalités de prise en charge proposées pour ce soin de support ?



Concernant les modalités de prises en charge en SOS, en Ardèche, aucun **SOS n'est dispensé en distanciel**.

L'Ardèche se situe au même niveau que la région avec **68 % de prises en charges en présentiel** versus 75 % en région et 32 % en mixte (présentiel et distanciel) versus 22 % en région.

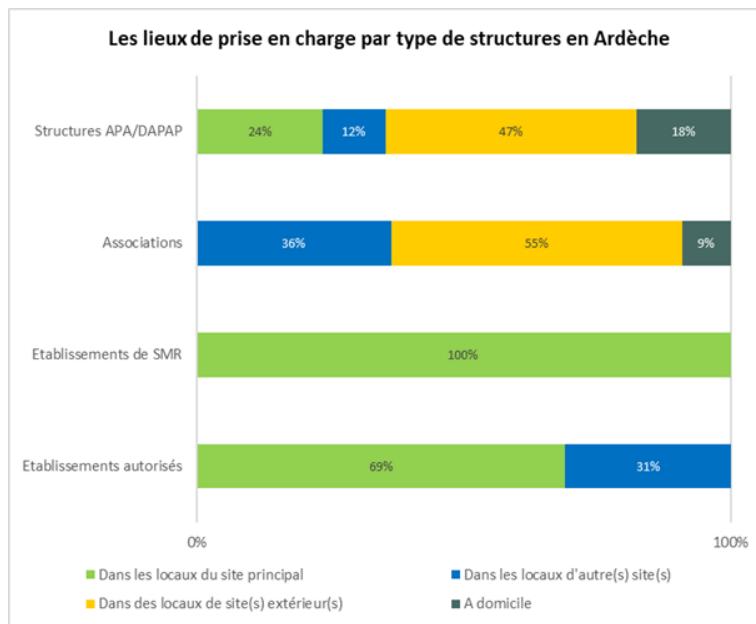
La prise en charge en **SOS mixte** concerne **50 % des établissements autorisés** de l'Ardèche, versus 61 % au niveau régional.

**L'association ardéchoise propose la prise en charge des SOS uniquement en mode mixte.**

Les **établissements de SMR** dispensent leur SOS pour moitié en **présentiel ou en mixte**, comme les **établissements autorisés au traitement du cancer**. Les **structures APA/DAPAP** dispensent leurs SOS de façon prépondérante en **présentiel** et dans la même proportion qu'au niveau régional (**91 % contre 92 % en région**).

### 3.8 Les lieux de prise en charge en Ardèche versus ARA

→ Question n° 14 : (pour chacun des 10 SOS) Si en présentiel, où sont-ils réalisés ?



Par rapport au niveau régional, on note que les **établissements sanitaires dispensent leurs SOS au sein de leurs locaux principaux à 69 % contre 95 % en région**. Cette différence est liée au fait que des soins sont proposés dans des locaux d'autres sites à hauteur de 31 % en Ardèche.

**Les établissements de SMR dispensent leurs soins uniquement au sein de leurs locaux.**

Les SOS sont proposés à domicile uniquement par les associations et les structures APA. La prise en charge dans des locaux de sites extérieurs est très supérieure à la prise en charge régionale avec 55 % en Ardèche contre 39 % en ARA pour les associations et 47 % contre 29 % en région pour les structures APA/DAPAP.

L'association ardéchoise ne propose pas de soins sur son site principal

L'offre des structures APA/DAPAP est réalisée aussi bien dans les locaux que dans des sites extérieurs ou à domicile et dans un pourcentage supérieur à celui de la région (18 % contre 10 % au niveau régional).

## 4. Synthèse

En Ardèche, sur **60 structures interrogées**, **26 ont répondu** à l'enquête (les réponses partielles à l'enquête ne sont pas prises comptabilisées) soit **43 % de répondants**.

**22/26 structures** proposent des SOS soit : (voir cartographies pages 7 à 16)

- **10 établissements sanitaires** dont 4 établissements de santé autorisés au traitement du cancer sur 5 (soit 80 %) et 6 établissements de SMR.
- **1 association**
- **10 structures APA et 1 DAPAP**

L'établissement associé ardéchois interrogé qui a répondu à l'enquête ne propose pas de SOS, ainsi que l'un des 5 établissements autorisés.

**Une seule association propose des SOS en Ardèche.**

L'offre en SOS en Ardèche se situe globalement **au-dessus de la moyenne régionale** concernant 7 SOS proposés sur 10, dont la **prise en charge de la douleur, la prise en charge diététique et nutritionnelle, la prise en charge psychologique, la prise en charge familiale, sociale et professionnelle, l'activité physique, les conseils d'hygiène de vie et le soutien psychologique des proches/aidants**. 2 SOS se situent en-dessous de la moyenne régionale (PEC des troubles de la sexualité et des soins de socio-esthétique).

**La préservation de la fertilité n'est pas proposée en Ardèche et son développement n'est pas envisagé ; l'offre la plus proche se situant dans le Rhône ou la Loire.**

Cette offre en SOS est largement proposée par les **établissements sanitaires y compris pour l'activité physique** ; à noter que les **10 établissements sanitaires sur 10** la proposent. Les établissements autorisés au traitement du cancer proposent tous le socle des **4 SOS de base**.

**Seule l'association propose la prise en soins des troubles de la sexualité et elle propose 6 SOS sur 10.**

En Ardèche, 6 structures **envisagent de développer 3 SOS du socle complémentaire et les soins de socio-esthétique**.

La **répartition de l'offre par type de bénéficiaires en Ardèche** est supérieure à celle de la région pour **les personnes âgées de 75 ans et plus, les enfants et les AJA**. Elle est **légèrement inférieure pour les adultes**. Les établissements de SMR et les structures APA/DAPAP sont les seules structures ardéchoises à proposer des SOS à l'ensemble des profils des bénéficiaires.

**En Ardèche**, comme au niveau régional, **toutes les structures proposent des SOS aux trois grandes étapes, avant, pendant et après le traitement**.

Les **4 SOS du socle de base** sont proposés majoritairement par les **établissements de SMR** aux trois phases de traitement et de manière prépondérante **avant le traitement** (33% versus 25% au niveau régional).

On constate que :

- l'offre des **établissements autorisés avant le traitement** est inférieure à l'offre régionale (22 % versus 26 %). **Pendant le traitement**, cette offre se situe autour de l'offre régionale (42 % versus 41 %).
- l'offre émanant des **associations avant le traitement** est très en-dessous de la moyenne régionale avec 8 % contre 18 %.

Les **prises en charge de la douleur et diététique et nutritionnelle** sont plutôt proposées après le traitement. La **prise en charge des troubles de la sexualité** n'est proposée que pendant le traitement en Ardèche et que les **soins de socio-esthétique** ne sont pas proposés avant le traitement.

La prise en charge en SOS par les **établissements autorisés au traitement du cancer** en Ardèche est identique en **présentiel** et en **mixte** alors qu'elle est, au niveau régional, de 39 % en présentiel et 61 % en mixte. A la différence de la région, les prises en charge par l'unique **association ardéchoise ne se font qu'en mixte**. La tendance des structures APA/DAPAP suit celle de la région aussi bien en présentiel (91 % versus 92 % pour la région) qu'en mixte (9 % versus 5 % pour la région). **Aucun soin n'est dispensé uniquement en distanciel en Ardèche.**

Concernant les **lieux de prise en charge des SOS**, seuls les établissements de santé de l'Ardèche offrent les soins majoritairement **au sein de leurs locaux**, avec 100 % de prise en charge dans leurs locaux par les établissements de SMR.

**Contrairement à la région, les structures de l'Ardèche proposent plus de soins dans les locaux de sites extérieurs**, avec 55 % contre 39 % pour les associations et 47 % contre 29 % pour les structures APA/DAPAP. La prise en charge en SOS à domicile par l'association ardéchoise est légèrement inférieure à celle de la région (9 % contre 11 %) et supérieure pour les structures APA/DAPAP (18 % contre 10 % en région).

## Annexe

### Détail des professionnels intervenant répertoriés dans la rubrique "Autre"

	Prise en charge de la douleur	La prise en charge sociale, familiale et professionnelle	L'activité physique	Les conseils d'hygiène de vie	Les troubles de la sexualité	Les soins de socio-esthétique
Aides-soignants formés aux soins palliatifs	x					
Aides-soignants	x			x		
Cadre de santé		x				
Equipe Mobile Douleur et Soins Palliatifs (EMDSP) / Equipe mobile d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (EMASP)	x					
Ergothérapeute	x			x		
IDE d'annonce, IDE coordinatrice				x		
IDE avec DU hypnose	x					
Kinésithérapeute	x		x	x		
Oncosexologue					x	
Réflexologue	x					
Sophrologue	x					
Thérapeute de médecine chinoise	x					
Travailleurs sociaux (département et hôpitaux)		x				

### Détail des intervenants par type de SOS et de structures

- Médecins, IDE et psychologues

	Médecin			IDE			Psychologue		
	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations
Prise en charge de la douleur	3	6	0	4	6	0	3	6	0
Prise en charge diététique et nutritionnelle	1	6	0	1	5	0	0	1	0
Prise en charge psychologique	0	4	0	0	3	0	4	5	1
Prise en charge sociale, professionnelle et familiale	1	2	0	1	2	0	0	1	0
Activité physique	0	1	0	0	1	0	0	1	0
Conseils d'hygiène de vie	2	5	0	2	5	0	0	1	0
Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	2	3	0	2	2	0	2	5	1
La préservation de la fertilité	0	0	0	0	0	0	0	0	0
La prise en soins des troubles de la sexualité	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Soins de socio esthétique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total de l'offre des intervenants par catégorie de structures</b>	<b>9</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>20</b>	<b>2</b>
<b>Total global de l'offre des intervenants</b>	<b>36</b>			<b>34</b>			<b>31</b>		

- Autres professionnels

	Dietéticien(ne)			Assistant(e) social(e)			Educateur sportif			Socio esthéticien(ne)			Autre		
	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations	ES autorisés	SMR	Associations
Prise en charge de la douleur	1	4	0	1	5	0	2	5	0	2	2	0	3	3	0
Prise en charge diététique et nutritionnelle	4	6	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Prise en charge psychologique	0	1	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Prise en charge sociale, professionnelle et familiale	0	0	0	4	4	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Activité physique	0	1	0	0	1	0	4	6	1	0	0	0	1	3	0
Conseils d'hygiène de vie	2	5	0	0	1	0	2	5	0	2	1	0	2	2	0
Le soutien psychologique des proches et aidants des personnes atteintes de cancer	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
La préservation de la fertilité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
La prise en soins des troubles de la sexualité	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Soins de socio esthétique	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	1	0	0	0
<b>Total de l 'offre des intervenants par catégorie de structures</b>	<b>7</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>1</b>
<b>Total global de l'offre des intervenants</b>	<b>25</b>			<b>21</b>			<b>27</b>			<b>13</b>			<b>17</b>		